



# Les États généraux du sanitaire

MARDI 19 JANVIER 2010

## DOSSIER PARTICIPANT

# Sommaire

- Colloque de lancement des États généraux du sanitaire
- Composition des quatre groupes de travail
- Calendrier des réunions de groupe
- Présentation de la direction générale de l'alimentation

# Colloque de lancement des États généraux du sanitaire

---

- 10h - 10h30** Pourquoi les États généraux du sanitaire ?  
**Pascale Briand**, Directrice générale de l'alimentation  
Discussion
- 10h30 - 10h50** La gouvernance mondiale de la santé végétale ; sécurité sanitaire et sécurité alimentaire  
**Luc Guyau**, Président indépendant du Conseil de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et Président de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA)
- 10h50 - 11h10** La gouvernance mondiale de la santé animale ; sécurité sanitaire et sécurité alimentaire  
**Bernard Vallat**, Directeur général de l'Office International Épizootie (OIE)
- 11h10 - 11h30** La politique communautaire en matière de santé animale et de santé végétale  
**Paola Testori-Coggi**, Directrice générale adjointe DG-SANCO
- 11h30 - 12h** Lancement officiel des États généraux du sanitaire (en présence de la presse)  
**Bruno Le Maire**, Ministre de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche

# États généraux du sanitaire / calendrier des réunions de groupe \*

---

Groupe 1 : Santé animale : acteurs et gouvernance (Président : D. Repiquet ; Rapporteur : J-P. Peter) :

**Mercredi 3 Février, Mardi 2 Mars 2010, Jeudi 1er et 8 Avril**

Groupe 2 : Santé animale : outils, méthodes et stratégies (Président : J. Domenech: Rapporteur : J-C. Tosi) :

**Jeudi 11 Février, Mercredi 3 et Mardi 16 Mars, Mardi 6 Avril**

Groupe 3 : Santé des végétaux (Président : P. Blanchet ; Rapporteur : O. Bobenriether) :

**Mardi 26 Janvier, Jeudi 18 Février, Jeudi 18 Mars, Mercredi 7 Avril**

Groupe 4 : Financement et mutualisation (Président : D. Perrin ; Rapporteurs : J-M. Travers et P. Gaudin) :

**Jeudi 4 et Mercredi 17 Février, Mercredi 17 et Mercredi 31 Mars**

*\* Chaque groupe pourra le cas échéant se constituer, en format réduit, en sous-groupe composé uniquement d'acteurs spécialisés, complété éventuellement par d'autres acteurs non membre du groupe.*

# Groupe 1 : Acteurs et gouvernance de la santé animale

---

**Président : Dominique Repiquet, Inspecteur général de la santé publique vétérinaire**

**Rapporteur : Jean Pol Peter , Inspecteur général de la santé publique vétérinaire**

Le groupe « Acteurs et gouvernance de la santé animale » des Etats généraux couvrira l'ensemble des actions de santé animale en élevage, y compris celles relevant de la mise en oeuvre des dispositions relatives à la sécurité sanitaire des aliments en élevage (« paquet hygiène »).

Les débats seront conduits à la lumière des discussions engagées par la Commission européenne sur la future loi de Santé animale et des dispositions communautaires applicables en élevage sur la sécurité sanitaire des aliments.

## **Objectifs :**

Le groupe sera chargé de :

- ⇒ dresser un diagnostic partagé sur les nouveaux enjeux, les besoins et les actions relatives à la vigilance et la prévention en privilégiant la responsabilisation de chacun des acteurs
- ⇒ tirer les éventuelles conséquences organisationnelles pour les différentes catégories de risques sanitaires identifiés
- ⇒ favoriser l'évolution des relations entre éleveur et vétérinaire notamment en matière d'acte de soins aux animaux et de suivi sanitaire des cheptels
- ⇒ de dégager des positions françaises pour les travaux en cours au niveau communautaire

## **Sous groupes :**

Quatre sous-groupes seront réunis afin de traiter de l'acte vétérinaire en fonction des filières et un sous groupe traitera du mandat sanitaire.

Deux autres sous-groupes seront réunis pour traiter de la santé animale en apiculture et de l'aquaculture.

Trois sous-groupes d'intérêt commun aux groupes « Acteurs et gouvernance » et « Outils, méthodes et stratégie » seront également constitués sur la formation des vétérinaires, sur la formation des autres acteurs de la santé animale et sur la faune sauvage.

D'autres sous-groupes pourront être constitués en fonction des besoins exprimés.

## **Dates des réunions et planning prévisionnel\* :**

3 février salle Sully, 78 rue de Varenne

- présentation du contexte
- méthodologie de travail
- identification et discussion des enjeux

2 mars salle Sully, 78 rue de Varenne

- état des lieux et discussion sur l'organisation en fonction des différentes catégories de maladies identifiées
- relation éleveur et vétérinaire

1er avril salle Vittoz, OIE 12 rue de Prony

- synthèse du sous-groupe mandat sanitaire
- présentation et discussion des propositions des acteurs

8 avril salle Sully

- synthèse des propositions émanant des sous-groupes
- synthèse des propositions émanant des réunions précédentes du groupe

\* *L'ordre du jour des groupes et les horaires sont susceptibles d'évoluer en fonction des demandes qui seront exprimées à l'occasion de la première réunion du groupe.*

### Liste des organismes participants :

ACERSA	FNICGV
ADEME	FNO (Fédération Nationale Ovine)
ADILVA	FNP (Fédération Nationale Porcine)
AFSSA	FNPL (Fédération Nationale des Producteurs de Lait)
ANICAP (Association Nationale Inteprofessionnelle Caprine)	FNSEA (Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles)
APCA (Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture)	FO (Force Ouvrière)
Association SRAL	France AGRIMER
AVEF (Association Vétérinaire Equine Française)	FSVF (Fédération des Syndicats Vétérinaires de France)
CFA (Confédération Nationale de l'Aviculture)	GROUPEMENT DDCSPP
CGT	GROUPEMENT DRAAF
CIRAD	INAPORC (Interprofession Nationale Porcine)
CLCV (Consommation, logement et cadre de vie)	INRA
CNIEL (Comité National Interprofessionnel de l'Economie Laitière)	INTERBEV
CNPO (Comité National pour la Promotion de l'œuf)	JA (Jeunes Agriculteurs)
Confédération paysanne	ONCFS (Office national de la Chasse et de la Faune Sauvage)
Conseil National de la Protection Animale (CNPA)	RACE DE FRANCE
COOP DE FRANCE	RFSA (Réseau Français pour la Santé Animale)
COORDINATION RURALE	SIMV (Syndicat de l'Industrie du Médicament Vétérinaire et Réactif)
CSOV (Conseil Supérieur de l'Ordre des Vétérinaires)	SNGTV (Société Nationale des Groupements Techniques Vétérinaires)
DGAL	SNIAE
DGER	SNISPV (Syndicat National des ISPV)
DGPAAT	SNIV (Syndicat National de l'Industrie des Viandes)
DGS	SNVECO (Syndicat National des Vétérinaires Conseils)
ENV	SNVEL (Syndicat National des Vétérinaires d'Exercice Libéral)
FFCB (Fédération Française des Commerçants en Bestiaux)	SNVSE (Syndicat National des Vétérinaires Salariés d'Entreprise)
FIA (Fédération des Industries Avicoles)	UFC que choisir
FNB (Fédération Nationale Bovine)	
FNEAP	
FNEC (Fédération Nationale des Eleveurs de Chèvres)	
FNGDS (Fédération Nationale des Groupements de Défense Sanitaire)	

## Groupe 2 : Outils, méthodes et stratégies en santé animale

---

Président : Joseph Domenech, Inspecteur général de la santé publique vétérinaire

Rapporteur : Jean-Christophe Tosi , Inspecteur général de la santé publique vétérinaire

Le groupe 2 des Etats généraux couvrira l'ensemble des outils des méthodes et des stratégies concourant à la prévention et au contrôle des maladies animales de l'élevage jusqu'à l'abattoir. Il s'attachera en particulier à l'organisation de la surveillance épidémiologique.

Les débats seront conduits à la lumière des discussions engagées par la Commission européenne sur la politique communautaire en santé animale (PCSA) et sur la rénovation de l'inspection sanitaire en abattoir.

### Objectifs :

Le groupe 2 sera chargé de :

- identifier les outils et les moyens à mettre en œuvre pour faire face aux nouveaux enjeux de santé animale et notamment dégager les conditions d'amélioration du dispositif d'épidémiologie-surveillance
- débattre des stratégies de prévention et de lutte en santé animale
- identifier les moyens nécessaires, notamment en matière de recherche et de développement
- de dégager des positions françaises pour les travaux en cours au niveau communautaire

### Sous-groupes :

Trois sous-groupes d'intérêt commun aux groupes « Acteurs et gouvernance » et « Outils, méthodes et stratégies » seront également constitués sur la formation des vétérinaires, sur la formation des autres acteurs de la santé animale et sur la faune sauvage.

D'autres sous-groupes pourront être constitués en fonction des besoins exprimés.

### Dates des réunions et planning prévisionnel \* :

11 février salle Sully 78 rue de Varenne

- présentation de la situation sur les dispositifs de surveillance et de gestion des maladies animales
- rôle des organismes scientifiques et techniques
- enjeux et attentes des différents acteurs en matière d'épidémiologie-surveillance

03 mars salle Sully 78 rue de Varenne

- organisation des dispositifs de surveillance
- émergence et réémergence de maladies: conditions, indicateurs, spécificités des systèmes de surveillance et de lutte
- systèmes d'information, gestion des données.

16 mars salle Sully 78 rue de Varenne

- stratégies de réponse à mettre en œuvre s'agissant des maladies épizootiques et des zoonoses
- priorités de recherche, notamment pour le développement de vaccins, d'outils diagnostiques, de médicaments vétérinaires

4 avril salle Sully 78 rue de Varenne

- outils d'évaluation des actions conduites
- synthèse des propositions émanant des sous-groupes
- synthèse des propositions émanant des réunions précédentes du groupe

\* L'ordre du jour des groupes et les horaires sont susceptibles d'évoluer en fonction des demandes qui seront exprimées à l'occasion de la première réunion du groupe.

## Listes des organismes participants :

ACERSA (Association pour la certification de la santé animale)	DGPAAT
ADEME	DGS
ADILVA	ENVA
AFLABV (Association Française des Laboratoires d'Analyses de Biologie Vétérinaire)	FFCB (Fédération Française des Commerçants en Bestiaux)
AFNOR	FIA (Fédération des Industries Avicoles)
AFSSA	FNB (Fédération Nationale Bovine)
ANICAP (Association Nationale Interprofessionnelle Caprine)	FNEAP (Fédération Nationale des Exploitants d'Abattoirs Prestataires de Service)
APCA	FNEC (Fédération Nationale des Eleveurs de Chèvres)
Association Française des Laboratoires d'Analyses de Biologie Vétérinaire (AFLABV)	FNGDS (Fédération Nationale des Groupements de Défense Sanitaire)
Association SRAL	FNICGV (Fédération Nationale de l'Industrie et des Commerces en Gros des Viandes)
AVEF (Association Vétérinaire Equine Française)	FNO (Fédération Nationale Ovine)
Centre National Interprofessionnel de l'Economie Laitière (CNIEL)	FNP (Fédération Nationale Porcine)
Centre National Interprofessionnel de l'Economie Laitière (CNIEL)	FNPL (Fédération Nationale des Producteurs de Lait)
Centre National Interprofessionnel de l'Economie Laitière (CNIEL)	FNSEA (Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles)
CFA (Confédération Nationale de l'Aviculture)	France AGRIMER
CIRAD	FSVF (Fédération des Syndicats Vétérinaires de France)
CNIEL (Comité National Interprofessionnel de l'Economie Laitière)	GROUPEMENT DDCSPP
CNPO (Comité National pour la Promotion de l'œuf)	GROUPEMENT DRAAF
COFRAC	IFIP
CONFEDERATION PAYSANNE	IFREMER
Conseil des systèmes d'information	INAPORC (Interprofession Nationale Porcine)
COOP DE France	INRA
COORDINATION RURALE	Institut de l'Elevage
CSOV (Conseil Supérieur de l'Ordre des Vétérinaires)	Institut Pasteur de Lille
DGAL	Institut Pasteur de Lille
DGER	INTERBEV (Association nationale Interprofessionnelle du Bétail et des Viandes)
	ITA (Institut technique de l'Aviculture)
	ITAVI (Institut Technique de l'Aviculture et des Elevages de

Petits Animaux)	SNGTV (Société Nationale des Groupements Techniques Vétérinaires)
JA (Jeunes Agriculteurs)	
Laboratoire d'Etude des Résidus et Contaminants dans les Aliments (LABERCA)	SNIV (Syndicat National de l'Industrie des Viandes)
MEDDEEM	SNVECO (Syndicat National des Vétérinaires Conseils)
ONCFS (Office national de la Chasse et de la Faune Sauvage)	SNVEL (Syndicat National des Vétérinaires d'Exercice Libéral)
RACE DE France	SNVSE (Syndicat National des Vétérinaires Salariés d'Entreprise)
RFSA (Réseau Français pour la Santé Animale)	
SIMV (Syndicat de l'Industrie du Médicament Vétérinaire et Réactif)	Sous-direction des systèmes d'information

## Groupe 3 : Santé des végétaux

---

Président : Patrice Blanchet, Ingénieur général des ponts, des eaux et forêts

Rapporteur : Odile Bobenriether, Inspectrice générale de l'agriculture

La mondialisation et l'intensification des échanges conjuguées au changement climatique, augmente de façon significative le risque d'apparition sur notre territoire d'organismes nuisibles aux cultures. Le développement de ces organismes nuisibles a des conséquences importantes sur la production agricole et peut selon les cas, causer des pertes de production très élevées. Les conséquences de ces introductions sur la biodiversité peuvent aussi être importantes.

Parallèlement, se développe dans nos sociétés un souci légitime de nos concitoyens d'une agriculture économe en produits phytosanitaires dans un objectif de protection de la santé publique et de la protection de l'environnement

### Objectifs :

Le groupe 3 sera chargé de :

- ⇒ dégager un diagnostic partagé des enjeux et des besoins pour améliorer la surveillance, la détection, la prévention, la lutte et la gestion de crises vis-à-vis des organismes nuisibles pour les végétaux et vis-à-vis des dangers pour la santé humaine ou animale
- ⇒ faire des propositions concrètes pour consolider les évolutions déjà engagées à travers le plan ECO-PHYTO 2018, la réorganisation des services de l'Etat et la séparation de l'évaluation et de la gestion des risques
- ⇒ dégager des positions françaises pour les travaux en cours au niveau communautaire

### Dates des réunions et planning prévisionnel\* :

26 janvier salle Sully 78 rue de Varenne

- présentation du contexte phytosanitaire français et communautaire
- discussion sur la stratégie de prévention et de lutte contre les organismes réglementés dit « de quarantaine »

18 février salle Sully 78 rue de Varenne

- discussion sur la stratégie de prévention et de lutte vis-à-vis des organismes non réglementés dits « de quarantaine » et sur les conséquences sur la compétitivité de l'agriculture
- discussion sur les moyens de lutte sur les réseaux d'épidémiosurveillance et sur la surveillance des effets non intentionnels

18 mars salle Sully 78 rue de Varenne

- discussion sur la mise en œuvre du « paquet hygiène »
- discussion sur les besoins en formation, en recherche, en communication ; appui technique et évaluation

7 avril salle Sully 78 rue de Varenne

- synthèse des propositions émanant du groupe.

\* L'ordre du jour des groupes et les horaires sont susceptibles d'évoluer en fonction des demandes qui seront exprimées à l'occasion de la première réunion du groupe.

## Listes des organismes participants :

AFSSA	Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA)
Agences de l'eau	France Nature Environnement (FNE)
ANIVIN	FranceAgrimer
ARVALIS - Institut du végétal	GNIS
Assemblée permanente des chambres d'agricultures (APCA)	Groupement des DRAAF
Association des chefs de SRAL	IBMA
Association Plante et cité	IN VIVO groupe
Centre technique interprofessionnel des fruits et légumes (CTIFL)	Institut Français de la vigne et du vin (IFVV)
Centre technique interprofessionnel des oléagineux métropolitains (CETIOM)	Institut Technique de l'Agriculture Biologique (ITAB)
CIRAD	Institut technique de la betterave ITB
CNIPT	Intercéréales
Confédération paysanne (CP)	ITEPMAI
Coop de France	Jeunes agriculteurs (JA)
Coordination rurale Union Nationale (CRUN)	MEDEEM
DGAL	Office national des forêts (ONF)
DGCCRF	ONEMA
DGPAAT	ONIDOL
Fédération du négoce agricole (FNA)	Service officiel de contrôle et de certification (SOC)
Fédération nationale des agriculteurs multiplicateurs de semences (FNAMS)	Syndicat National de l'Apiculture
Fédération nationale d'agriculture biologique des régions de France (FNAB)	Syndicat national des pépiniéristes forestiers (SNPF)
Fédération nationale de lutte contre les organismes nuisibles (FNLON)	Union des entreprises pour la protection des jardins et des espaces verts (UPJ)
Fédération nationale des métiers de la jardinerie (FNMJ)	Union des industries de la protection des plantes (UIPP)
	Union nationale de l'apiculture française
	UNIP

## Groupe 4 : Financement et mutualisation (santé animale et santé végétale)

---

Président : Daniel Perrin, Inspecteur général des finances

Rapporteurs : Jean-Marie Travers , Ingénieur général de l'agriculture

Pierre Gaudin, Inspecteur des finances

En matière de financement dans le domaine de la santé animale comme dans celui de la santé végétale, les questions suivantes se posent :

- quels risques doit-on couvrir ?
- quels sont les dispositifs de financement mobilisables et les processus de décision à suivre ?
- comment financer les dispositifs de surveillance et de détection précoce ?

### Objectifs :

Le groupe sera chargé de traiter les sujets suivants :

- positionnement des dispositifs financiers, description de leur mode de gouvernance ainsi que leur articulation : fonds publics (Etat, UE) , caisses de solidarité, fonds de mutualisation
- identification du rôle financier de chacun des acteurs : Etat, partenaires sanitaires et éleveurs
- identification des convergences possibles de dispositifs de prise en charge entre le domaine animal et le domaine végétal

### Dates des réunions et planning prévisionnel\* :

de 9h à 13h

4 février salle Sully 78 rue de Varenne

- modalités de fonctionnement du groupe ; coûts directs
- besoins, proposition de méthodologie de travail, état des lieux

7 février salle Sully 78 rue de Varenne

- prise en charge des coûts indirects ou de biens privés
- fonds de mutualisation
- dispositifs assurantiels et incitatifs

17 mars salle Sully 78 rue de Varenne

- épidémiosurveillance (animal)
- fonds de mutualisation

31 mars salle Sully 78 rue de Varenne

- épidémiosurveillance (végétal) + synthèse

\* L'ordre du jour des groupes et les horaires sont susceptibles d'évoluer en fonction des demandes qui seront exprimées à l'occasion de la première réunion du groupe.

## Liste des organismes participants :

AFSSA	FNB
ANICAP	FNEC
ANIVIN	FNGCA
APCA (Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture)	FNGDS (Fédération Nationale des Groupements de Défense
APREF (Association des professionnels de la réassurance en	Sanitaire)
France)	FNO
CFA	FNPF
CNIEL (Comité National Interprofessionnel de l'Economie	FNPL
Laitière)	FNSEA (Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants
CNIPT	Agricoles)
CNMCCA (Confédération nationale de la mutualité, de la	FranceAgriMer/ASP
coopération et du crédit agricoles)	GNIS
CONFEDERATION PAYSANNE	GNIS
Coop de France	Groupama
COORDINATION RURALE	GROUPEMENT DDCSPP
DGAL	GROUPEMENT DRAAF
DGPAAT	INAPORC (Interprofession Nationale Porcine)
DGTPE	INTERBEV
Direction du budget	Intercéréales
FBF (Fédération bancaire française)	INTERFEL
Fédération française des sociétés d'assurance	JA (Jeunes Agriculteurs)
Fédération nationale des agriculteurs multiplicateurs de se-	MEEDDEM - Direction de l'eau
mences (FNAMS)	ONIDOL
Fédération nationale de lutte contre les organismes nuisi-	ORAMA, Union des Grandes Cultures (AGPB-AGPM-FOP)
bles (FNLON)	UNIP
FN3PT (producteurs de plants de pomme de terre)	

# La Direction Générale de l'Alimentation

---

Au sein du ministère de l'alimentation de l'agriculture et de la pêche, la direction générale de l'alimentation (DGAL) a pour mission de piloter la politique nationale de l'alimentation, en veillant à la protection sanitaire des productions végétales et animales et en assurant qualité et sécurité des aliments. Elle couvre ainsi un vaste champ -végétal, animal, aliment- et encadre ou coordonne les acteurs concernés et responsables, tout au long de la chaîne alimentaire.

Cette approche globale recouvre dans les secteurs sanitaire, phytosanitaire et alimentaire, l'élaboration de la réglementation et son contrôle, l'inspection des établissements, la gestion des innovations, la surveillance du territoire et des frontières, le contrôle de la conformité des végétaux, animaux et produits alimentaires mis sur le marché ou qui sont produits dans d'autres Etats membres, la représentation des intérêts français au niveau communautaire, la gestion des alertes, les certifications de produits pour l'export et la promotion de pratiques plus respectueuses de l'environnement, du bien-être animal et in fine de la santé publique.

Dans le cadre des politiques et des stratégies sanitaires conçues sur les plans national, européen et international, la DGAL coordonne l'action d'une communauté de travail de 5500 personnes, de haute technicité, qui élabore les règles juridiques et techniques nécessaires et en contrôle l'application :

- en administration centrale où se situe le pilotage et la transversalité ;
- dans les DRAAF qui coordonnent les services départementaux et animent les politiques régionales dans les trois secteurs animal, végétal et alimentation ;
- dans les Directions Départementales en charge de la Protection des Populations (DDPP ou DDCSPP) qui sont autant d'autorités vétérinaires qui regroupent les services compétents pour une action de proximité vis-à-vis des populations (contrôles des établissements, gestion des crises, politique sanitaire, ect...)

## QUELQUES DONNÉES CHIFFRÉES

### ➤ Moyens humains coordonnés par la DGAL

Santé animale : 990 personnes

Sécurité sanitaire des aliments : 3 240 personnes

Santé des végétaux : 460 personnes

La direction s'appuie en outre sur :

- 12.000 vétérinaires praticiens et 8 600 vétérinaires titulaires du mandat sanitaire
- 24 laboratoires nationaux de référence et plus d'une centaine de laboratoires d'analyses spécialisés
- elle effectue notamment 750.000 inspections par an (hors abattoirs)

## ➤ Secteur santé animale

- ➔ plus de 62 000 lots de produits d'origine animale et près de 10 000 lots d'animaux vivants contrôlés en 2008
- ➔ 430 000 tonnes de produits d'origine animale contrôlés aux frontières en 2008

La France compte 24 « postes d'inspection frontaliers » (PIF) agréé par la commission européenne, chargés du contrôle vétérinaire des animaux vivants et des produits d'origine animale. 19 « points d'entrée désignés » (PED) sont chargés du contrôle sanitaire des aliments pour animaux.

## ➤ Secteur santé des végétaux

- ➔ **65 000 contrôles de lots de végétaux entrant en France effectués en 2008 dans les 25 « points d'entrée communautaires » (PEC)**

- ➔ 75.000 lots contrôlés à l'export

Augmentation significative de l'importation annuelle dans l'UE de végétaux destinés à la plantation (bulbes exceptés) : passée de moins de 80 000 tonnes en 2000 à plus de 120 000 tonnes sur la période 2003-2008 (avec un pic à 140 000 tonnes en 2004 et 2005).

En 2009, La France a importé 91 millions de boutures.

### • *Augmentation du nombre d'interceptions*

Le nombre annuel d'interceptions dans l'UE est passé de 1 400 à 3 000 sur la période 1999-2004, à plus de 5 500 sur la période 2005-2009 (avec un pic à 8 000 en 2006), dont 25 à 30 % ont été réalisées suite à la présence d'organismes nuisibles de quarantaine sur la période 2005-2009.

### • *Augmentation des détections d'organismes nuisibles*

Ainsi, en France, depuis 1993, plus de quarante nouveaux organismes nuisibles de quarantaine ont été détectés sur le territoire

Dans ce domaine, la DGAL s'appuie sur le laboratoire national de la protection des végétaux pour les organismes nuisibles et sur l'Afssa pour les produits phytosanitaires.

## ➤ Sécurité sanitaire des aliments

Quelques repères pour 2008 en matière d'inspection :

- ➔ Plus de 5 millions de bovins inspectés,
- ➔ Plus de 5 millions d'ovins-caprins,
- ➔ Près de 26 millions de porcins,
- ➔ Plus de 16 000 équins,
- ➔ Plus de 20 000 inspections d'établissements de transformation et ateliers d'entreposage
  - Près de 17 000 inspections d'établissements de restauration commerciale
  - Près de 19 000 inspections d'établissements de restauration collective

Enfin, plus de 59 000 prélèvements ont été effectués dans le cadre des plans de surveillance et de contrôle des denrées alimentaires et près de 14 000 prélèvements pour analyses micro biologiques en dehors de ces plans.

La DGAL s'appuie sur l'expertise scientifique des risques réalisée par l'Agence Française de sécurité sanitaire des aliments laquelle recouvre 11 laboratoires et près de 1200 personnes dont 600 experts.